

coûté environ \$80,000 pour chacun de ces jours. Ces chiffres ne comprennent pas les dépenses relatives aux opérations normales du samedi, ni les frais supplémentaires d'administration et de transport pour ces jours-là.

6. a) Environ \$80,000. b) Environ \$350,000. c) Nous ne possédons pas ce renseignement.

7. Dix-sept.

8. Fédération du travail de la Colombie-Britannique; Women's Caucus, Vancouver; Burnaby Civic Employees; Conseil des Unions des employés des postes, Local 23 de Vancouver; Conseil des Unions des employés des postes, Local 23 d'Halifax; Travailleurs de la pulpe et du papier du Canada; Congrès du travail de Winnipeg et du district (CTC).

9. On a appliqué le taux minimum du gouvernement fédéral.

#### LE NOMBRE DE SOCIÉTÉS ET DE COMMERCES AYANT QUITTÉ LE QUÉBEC

Question n° 833—**M. Robinson:**

1. De 1960 à 1969, combien de société et/ou de commerces ont quitté le Québec à chaque année et où se sont-ils installés au Canada ou ailleurs?

2. Quelle raison a-t-on donnée du déménagement dans chaque cas, si toutefois on en a donné une?

3. De 1960 à 1969, combien de sociétés et/ou de commerces se sont installés au Québec à chaque année et à quel endroit?

4. Au nombre des sociétés et commerces compris au numéro 3, y en a-t-il qui ont quitté le Québec par la suite et, si oui, où sont-ils allés et pourquoi?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** En ce qui concerne le Bureau fédéral de la statistique: 1, 2, 3 et 4. Les statistiques demandées ne sont pas disponibles.

#### L'OFFICE NATIONAL DU FILM—L'APPLICATION DES FRAIS DE LOCATION DES FILMS OUTRE-MER

Question n° 920—**M. Rose:**

1. Les nouveaux tarifs de location des films de l'Office national du film seront-ils appliqués à l'étranger de même qu'au Canada?

2. Ces nouveaux tarifs s'appliqueront-ils aux films réalisés sur commande des ministères?

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Les frais de location de films ont maintenant été annulés.

#### LA DEMANDE FUTURE DE FILMS AU CANADA

[Traduction]

Question n° 922—**M. Rose:**

1. Le gouvernement a-t-il fait faire quelque étude concernant la demande future de films au Canada et, dans l'affirmative, quel en est le nom et quelles en sont les conclusions?

[L'hon. M. Kierans.]

2. Le gouvernement a-t-il fait faire quelque étude concernant l'effet de l'importance de la société productrice sur le coût unitaire de la production cinématographique?

3. a) Quelle est la taille optimum d'une société productrice de films de différents genres, b) combien de sociétés productrices y a-t-il dont la taille est au-dessus ou au-dessous de cet optimum, et quels sont leurs noms?

4. Quelle est la proportion de sociétés productrices de ces deux catégories et au total a) appartenant à des Canadiens, b) appartenant à des étrangers?

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** L'Office national du film me transmet les renseignements suivants: 1. D'après l'Office national du film, la demande future de films au Canada dépend (1) de l'accroissement de la population de chaque groupe d'âges, (2) de l'augmentation des services d'enseignement et (3) du bien-être économique des divers groupes d'âges. L'Office national du film n'a fait aucune étude particulière à ce sujet, mais ses agents de distribution au Canada se tiennent au courant de la situation.

2. Si l'on s'en tient aux soumissions présentées par les sociétés productrices de films à l'Office national du film, l'importance de la société influence peu le coût unitaire de la production cinématographique.

3. Sauf quelques exceptions notables, les sociétés productrices de films ne possèdent pas d'installations techniques. Elles ont recours aux sociétés qui exploitent des laboratoires de traitement, des studios d'enregistrement du son, des installations théâtrales, etc.

4. L'Office national du film n'a pas de renseignements à ce sujet.

#### LE RAPPORT ENTRE LE NOMBRE DE MÉDECINS ET LE CHIFFRE DE POPULATION AU CANADA

[Traduction]

Question n° 992—**M. Mather:**

Quel est, pour les années 1955, 1960, 1965, 1966, 1967, 1968 et 1969, le rapport entre le nombre de médecins et le chiffre de population au Canada?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Au Canada, les rapports de la population totale au nombre de médecins (y compris les internes juniors) sont les suivants:

Années (au 31 décembre de l'année)	Rapport population/médecins
1955	929
1960	828
1965	779
1966	763
1967	749
1968	744
1969	718